

## AVIS DES SOCIETES

### PAIEMENT D'ANNUITES

#### **EMPRUNT OBLIGATAIRE « STB 2008/1 »**

La Société Tunisienne de Banque porte à la connaissance des porteurs d'obligations de l'emprunt obligataire « STB 2008/1 » que le remboursement en capital et le règlement des intérêts pour les catégories B, C et D aux taux respectifs de TMM+1,50%, TMM+1,75% et TMM+2,00% relatif à la cinquième échéance, seront effectués à partir de **mercredi 15 mai 2013** auprès des intermédiaires en bourse et des teneurs de compte par le biais de la STICODEVAM comme suit :

##### **STB 2008/1 catégorie B:**

Principal par obligation : 6,250DT  
Intérêt brut par obligation : 4,166DT  
Total brut par obligation : 10,416DT

##### **STB 2008/1 catégorie C:**

Principal par obligation : 5,000DT  
Intérêt brut par obligation : 4,644DT  
Total brut par obligation : 9,644DT

##### **STB 2008/1 catégorie D:**

Principal par obligation : 4,000DT  
Intérêt brut par obligation : 5,086DT  
Total brut par obligation : 9,086DT